



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **DM-BAR (gestion d'établissements publics)**
Sàrl, Rue Daniel-Jeanrichard 28, 2400 Le Locle
2. Date de l'ouverture de faillite : 19.02.2018
Indication: La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure.
3. **Remarques:** Par décision du 19 février 2018, la juge du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz a prononcé la faillite de la société susmentionnée qui exploitait les établissements suivants :
 - Le Pharaon Bar, Rue Daniel-Jeanrichard 28, 2400 Le Locle
 - Le Churchill Pub, Rue des Envers 30, 2400 Le Locle
 - La Dolce Vita, Impasse des Cents-Pas 8, 2400 Le LocleLes tiers détenant des biens dans les locaux de la société sont priés d'annoncer leur revendication d'ici au 26 mars 2018.
De plus, et conformément à l'article 232 al. 2 chiffre 3, les débiteurs de la société en faillite sont tenus de s'annoncer auprès de l'office sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP), dans le même délai.

Office des faillites
2053 Cernier

04107019

